dans la région a de plus en plus retenu l'attention de la population canadienne. C'est ainsi qu'en 1985 plus de mémoires ont été présentés aux l'Amérique centrale au Comité parlementaire mixte sur les relations extérieures du Canada qu'au sujet de n'importe quelle autre question. Il convient par ailleurs de souligner que les membres du Comité n'ont pu s'entendre sur ce que le Canada se devait de faire, le cas échéant, face à la situation, sauf continuer à aider les réfugiés (le Canada en a accepté environ 16 000 depuis 1980), continuer à fournir une aide officielle au développement (sauf au Guatemala), et appuyer le processus de Contadora.

Depuis 1986, année où le Comité a déposé son rapport, le Canada a accru son aide à la région (aide qui est maintenant consentie au Guatemala également), il a poursuivi ses programmes à l'intention des réfugiés, il a tenu des discussions détaillées avec les gouvernements locaux sur les conditions dont dépendrait la réussite d'opérations de maintien de la paix (sans pour autant offrir officiellement de participer à ces dernières), et il s'est de nouveau élevé contre l'intervention de parties extérieures dans les affaires centraméricaines. La visite que M. Clark a effectuée dans la région en novembre a été importante en ce qu'elle a confirmé de façon symbolique l'orientation de la politique canadienne, mais elle n'a pas entraîné les changements que les critiques de cette dernière auraient voulu voir s'opérer. Ceux-ci auraient en effet souhaité que M. Clark dénonce publiquement la politique américaine d'aide aux contras, qu'il entérine avec plus de force le régime de maintien de la paix proposé dans le plan Arias, et qu'il assujettisse l'aide canadienne au développement à des conditions plus rigoureuses, notamment en ce qui concerne le Guatemala et le Salvador. Parmis points de vue traduisent un désenchantement croissant à l'égard des politiques américaines, et ils évoquent aussi le dilemme dans lequel les gouvernements canadiens sont depuis toujours enfermés : jusqu'où peuvent-ils aller lorsqu'il s'agit de désolidariser le Canada des actions américaines sanctionnent ou supposent l'emploi de la